

Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weisskopf
et Simone Einhart

☎ : 03 88 50 73 69
(aux heures d'ouverture)

✉ : bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



Le printemps amène son lot de nouveautés à découvrir sur nos rayons : des ouvrages de Gilles Le Gardinier, Eric-Emmanuel Schmitt, Erik Orsenna, Grangé, Elise Fischer, ... sans oublier nos alsatiques.

Dates à retenir :

- **Pause-lecture** : samedi 14 mai de 17h à 19h. Venez nombreux partager votre dernier coup-de-cœur !

- **Lecture sous les étoiles** : vendredi 1er juillet.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique *vie pratique* puis *bibliothèque*.

Horaires d'ouverture : - **lundi** de 18h à 20h
- **samedi** de 13h30 à 15h30

Commémoration du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai aura lieu vers **10h30**, à la sortie de la Messe.



Cordiale invitation à tous.

PROCHAINS EVENEMENTS

- **dimanche 1er mai** : concert de Printemps des Sapeurs-Pompiers et soirée tartes flambées
- **samedi 14 mai** : Pflugstessel Owe organisé par le Club des Jeunes de l'ASCR



- **lundi 16 mai** : sortie pédestre du Lundi de Pentecôte organisée par l'ASCR
- **dimanche 29 mai** : Promenade des Fines Bouches du Syndicat Viticole et soirée tartes flambées
- **samedi 4 juin** : journée citoyenne - opération désherbage manuel (information détaillée à venir)
- **dimanche 26 juin** : Kermesse de l'Ecole

Votre Mairie

Horaires d'accueil

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, secrétaire

Lundi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

Ce bulletin est réalisé par la Commission Communication - Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Philippe Wantz

COLLECTE SELECTIVE



Depuis le 5 février, le Select'Om assure la collecte mensuelle en porte à porte des cartons, flacons en plastiques, boîtes de conserves, etc... Une nouvelle filière de recyclage permettra prochainement de collecter pots de yaourts, films et barquettes en plastique. Le Select'Om informera les habitants en temps voulu.

Info : près de 280 bacs bleus ont été acquis à ce jour.

TRAVAUX - LIGNE HAUTE TENSION

Depuis quelques semaines, des travaux de mise en souterrain de la ligne haute tension entre Rosheim et Rosenwiller perturbent quelque peu la circulation.

Ci-dessous, des photos en complément des explications de l'ES contenues dans notre encart.



Etat Civil

Grands anniversaires

- 90 ans : Monsieur Bernard SCHULTHEISS, le 24 février
- 85 ans : Madame Joséphine HUCK, le 19 mars
- 85 ans : Monsieur Albert BENDELE, le 12 avril

Naissances

- Constance SORGIUS née le 15 mars au foyer de M. Franck SORGIUS et Mme Charlotte BOULADE-LADAME
- Aimé MARGUIN né le 14 avril au foyer de M. Stéphane MARGUIN et Mme Mélanie STEGER

Nouveaux arrivants

- Monsieur KRIER Daniel, le 3 janvier

Mairie de Rosenwiller

2 Place de l'Eglise

67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66 Fax : 09 70 06 87 93

ATTENTION - Nouvelle adresse mail

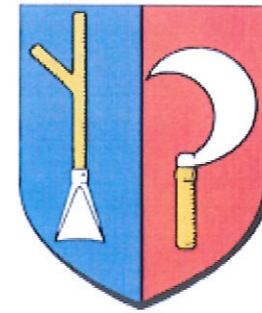
Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com

Locations salles communales

Veillez vous adresser à M. Jean-Georges Huck, adjoint - Tél : 03 88 50 73 21 ou 06 89 37 25 77

Commune de Rosenwiller



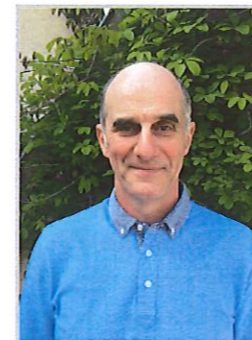
N° 31 - avril 2016

S'Gemeinerat Blattel



Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Dossier: Finances et Lotissement



Bel exemple de collaboration avec Rosheim - l'élagage de notre tilleul par Gilbert et Christian début mars.



Photo Alphonse Meyer

Chers habitants de Rosenwiller,

Cette dernière semaine du mois d'avril nous a plongés dans une ambiance plus hivernale que printanière. Ceci dit, la belle saison est de retour et la nature va, une nouvelle fois, apporter des couleurs à notre bel environnement.

Le dossier traditionnel du bulletin d'avril est celui de nos finances communales. Nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et la majorité de nos dépenses d'investissement peuvent être assurées en autofinancement. Les projets pour 2016 sont nombreux, mais c'est la réhabilitation de notre salle communale qui nous engage sur une longue période. La phase étude est bien avancée et nous planifions un début des travaux pour cet automne pour une durée d'environ 12 mois. Dans un prochain bulletin, le dossier sera consacré à ces travaux.

Un autre projet structurant est celui de l'urbanisation de la zone du « Flachsberg ». Une partie du dossier en résume l'avancement et les objectifs.

Notre aire de jeux, qui date de 1994, sera entièrement rénovée cette année. Cette action est suivie et financée par la CCCR dans le cadre des compétences transférées. Les travaux occasionneront une fermeture momentanée de cet espace.

Vous verrez également dans ce bulletin que de nombreuses actions participatives sont menées pour vous impliquer ou vous informer : Osterputz, action de désherbage manuel ou encore soirée d'information du Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)

La mise en souterrain de la ligne haute tension le long de la RD435, ainsi que la pose des conduites de gaz jusqu'à l'entrée du village sont des actions qui contribuent positivement à notre commune.

Dans les prochaines semaines, de nombreuses manifestations festives seront organisées. Je remercie tous les acteurs qui rendent possible ces moments de convivialité et de détente.

A toutes et tous, très bonne lecture de ce bulletin et profitez du printemps pour fleurir vos maisons et jardins.

Votre Maire,

Philippe Wantz

Osterputz

Samedi 16 avril a eu lieu la 2^{ème} édition de l'Osterputz. Une vingtaine de bénévoles, qui ont bravé la pluie, ont donné de leur temps pour effectuer une action qui contribue à la propreté de notre village et à son environnement naturel.

Globalement, la quantité de déchets jetée est en réduction. Une des équipes a néanmoins trouvé une ancienne roue de remorque et une charrue datant de la 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle.

La commune lance un appel au civisme concernant la propreté de nos espaces urbains et naturels et remercie les personnes qui, tout au long de l'année, ramassent les débris qui encombrant nos beaux paysages.



Information Conservatoire des Sites Alsaciens

Un public nombreux est venu assister à la conférence donnée par MM. Charles Frey et Thierry Reminiac, conservateurs du site du Holiesel, vendredi le 22 avril. La préservation des pelouses sèches et de leur flore fragile est un combat incessant contre les arbustes et haies qui tentent de recoloniser l'espace dégagé, mais aussi contre les véhicules à moteur et certains pique-niqueurs, qui voient en cette zone protégée un terrain de jeux. Des mesures de sensibilisation du public à la richesse de ce patrimoine, ainsi qu'une réglementation plus contraignante de l'accès aux sites du Holiesel et du Berg, sont à l'étude.



Coupe d'arbres dans le Jungwald

Jeudi 14 avril a eu lieu une coupe de feuillus et de pins par l'O.N.F. au lieu-dit Jungwald, pour des raisons sanitaires et de sécurité. Le CSA, en accord avec la commune, a profité de la présence des bûcherons pour éclaircir un espace au niveau de l'intersection rue des Pins/rue des Faisans, pour apporter de la lumière à l'anémone sylvestre, une renoncule rare et protégée, et lui permettre de se maintenir et de prospérer.

Fleurissement 2015 - le palmarès

1^{ère} catégorie

Maison avec jardin sans balcon
1er prix : M. Materne JOST
2e prix : M/Mme Marcel JOST
3e prix : M/Mme Michel MEYER

2^e catégorie

Maison avec jardin et balcon
1er prix : M/Mme Dominique JOST
2e prix : M/Mme Arthur HUCK
3e prix : M/Mme J-Paul BENDELE

3^e catégorie

Maison de centre village ancien et cour visible de la rue
1er prix : M. Antoine RICHERT
2e prix : M/Mme Alexis WISSER
3e prix : M/Mme Clément HUCK

4^e catégorie

Espaces publics
M/Mme Jean EINHART
Melle Elodie DUFFNER
M. Gérard KAPPLER

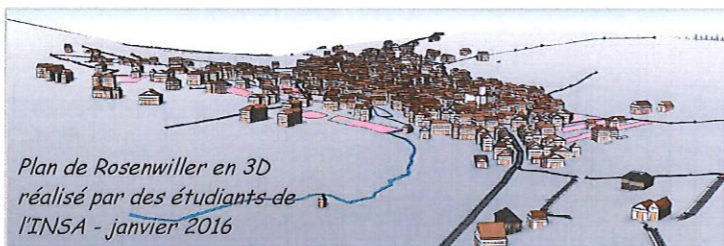
Toutes nos félicitations aux lauréats pour leurs superbes réalisations florales qui contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie.

La commune poursuivra ses efforts en matière de fleurissement. Notre ouvrier communal disposera dorénavant d'une citerne pour faciliter l'arrosage des massifs et bacs à fleurs.

Nouvelles du PLU

Les réunions de travail pour l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme se poursuivent. A la phase diagnostique succède la phase du choix des orientations générales parmi lesquelles : comment maîtriser le foncier, préserver les espaces naturels et agricoles, ou encore envisager les aménagements nécessaires, dans une perspective de développement durable.

Prochaine étape : l'ébauche du plan de zonage.



Plan de Rosenwiller en 3D réalisé par des étudiants de l'INSA - janvier 2016

Rappel : un registre de remarques est à la disposition du public en mairie.

Rénovation - Eclairage Public

La commune poursuit cette année son programme de rénovation de l'éclairage public. Après la rue de l'Ecole, c'est au tour de la rue Principale et de la rue des Romains de bénéficier de nouveaux lampadaires qui, équipés d'ampoules LED, permettront de réaliser des économies d'énergie significatives tout en étant plus performants.



A terme, le modèle en fer forgé remplacera l'ancien dans tout le village.

Nos finances

Les comptes 2015

Lors de sa séance du 17 mars 2016, le Conseil Municipal a adopté les comptes 2015.

Les dépenses d'investissement, d'un montant de 333 188€, ont essentiellement concerné :

- les travaux d'aménagement du carrefour rue Principale/route de Grendelbruch
- l'achat d'une épareuse
- la création du columbarium
- divers travaux de voirie

Le Budget Primitif 2016

Les détails pour la Commune :

- en Investissement, recettes et dépenses s'élèvent à 636 354,55€
- en Fonctionnement, recettes et dépenses s'élèvent à 574 004,55€

Pour le CCAS, en fonctionnement uniquement, ce sont 12 760,24€ en recettes et dépenses.

		Dépenses	Recettes	Résultats
Commune	F	423 847€	745 152€	+321 305€
	I	333 188€	108 918€	-224 270€
	Total cumulé	757 035€	854 070€	+97 035€
CCAS	F	4 725€	14 335€	+9 610€

F = Fonctionnement - I = Investissement

NB : Ces résultats tiennent compte des reports des années précédentes. Les centimes ne sont pas indiqués.

Les projets pour l'année 2016

- mise en enrobé du dernier tronçon de la route de Gresswiller, et autre à définir
- rénovation éclairage public et guirlandes de Noël
- signalétique sécurité
- travaux d'accessibilité selon l'agenda Ad'ap
- début des travaux de réhabilitation de la salle communale
- étude pour la réhabilitation de la mairie

Autres projets sur notre commune :

- la rénovation de l'aire de jeux
- le dépôt du permis pour la construction du nouveau bâtiment remplaçant la maison Weiskopf
- la poursuite de l'extension urbaine au lieu-dit Flachsberg

Projet de Lotissement

La zone du Flachsberg > dans la continuité harmonieuse du tissu urbain existant



D'une surface de 250 ares, cette emprise urbanisable est inscrite depuis 1989 dans le Plan d'Occupation des Sols.

Où en est le projet? L'achat des parcelles appartenant à 27 propriétaires est en cours. L'achat est effectué par l'Etablissement Public Foncier (EPF) du Bas-Rhin qui assure le portage financier pour le compte de la commune durant la période de viabilisation de l'emprise.

La commune est donc le Maître d'Ouvrage de ce projet, et c'est au sein du Conseil Municipal que seront définis le règlement de lotissement et la mixité du type d'habitation (maisons individuelles, petit collectif, maisons accolées) en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Piémont des Vosges.

Si la commune peut clôturer prochainement l'achat de toutes les parcelles, le permis d'aménager pourrait être déposé d'ici fin 2016. S'ensuivrait la désignation du Maître d'Ouvrage (début 2017) et le début des travaux de viabilisation au 2^e semestre 2017. L'objectif est d'urbaniser cette réserve foncière en plusieurs tranches pour étaler l'opération dans le temps. Devant l'enjeu que représente le choix du Maître d'Ouvrage, appel sera fait à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour rédiger le cahier des charges du projet, préparer les documents de consultation du Maître d'Ouvrage et en assurer le bon déroulement, veiller à la stabilité juridique de toutes les étapes et accompagner la commune pour rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France.